



**Centre de Conférences Jules Janssen**  
Colloques – Ateliers – Ecoles – Séminaires  
Appel d'offres #1 – 2024

**Date limite pour les réponses : 15/01/2024**

Le Centre Jules Janssen, qui remplace et regroupe l'ancien CIAS et l'ancien appel d'offre pour séminaires et colloques du CS de l'Observatoire de Paris (OP), lance son premier Appel d'Offres (AO) pour l'année 2024. Cet appel d'offre concerne le financement de séminaires, ateliers, écoles et colloques, organisés par des membres de l'Observatoire de Paris, soit sur l'un des 3 sites de l'Observatoire, soit hors Observatoire (sauf séminaires).

Pour être éligibles, les ateliers, écoles et colloques doivent se tenir dans l'année en cours. Les propositions de séminaires de site de Meudon, Paris et Nançay sont quant à elles attendues sur une base pluriannuelle (2024-2026).

Les manifestations organisées par les Actions Pluriannuelles Incitatives (API) ne sont éligibles à cet appel d'offres que si elles sont à caractère national ou international, destinées majoritairement à un public externe à l'Observatoire. Les événements internes à l'Observatoire organisés par ces actions ne sont donc pas éligibles à un soutien financier du centre Janssen.

Les critères de sélection des demandes seront basés sur l'intérêt scientifique des manifestations, et leur capacité à contribuer à la visibilité de l'OP. Dans l'analyse des demandes, le comité veillera aussi à une bonne représentation de tous les acteurs concernés (rapport H/F, chercheurs permanents/étudiants et post-doctorants, etc), ainsi qu'à l'attention portée à la politique de développement durable de l'établissement<sup>1</sup>.

Le Centre de Conférences Jules Janssen apportera un soutien financier pour l'organisation des événements sélectionnés. Seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles : missions, pauses café, repas de midi. Pour les événements organisés en région parisienne, il est également possible de demander le financement d'un mois de chercheur invité.

Le Centre Janssen dispose de locaux au château de Meudon (anciennement locaux du CIAS) qui peuvent être mis à disposition pour l'organisation d'événements. Une des salles du Centre Janssen au Château de Meudon est maintenant équipée d'outils de visioconférence. Cela permet d'organiser des ateliers 'hybrides' avec une partie des participants dans la salle et les autres en visioconférence. Les événements peuvent aussi utiliser les autres salles réservables de l'Observatoire.

Pour répondre à l'appel d'offres, connectez-vous sur le site

<https://centre-janssen.observatoiredeparis.psl.eu/Repondre-a-l-appel-d-offre-9>

**La date limite pour les réponses est fixée au 15/01/2024.**

Les propositions d'ateliers, écoles et colloques qui nous sont adressées après la date limite de cet AO ne pourront être examinées que dans la limite des crédits restants après réponse aux demandes arrivées dans les temps.

---

<sup>1</sup> [https://centre-janssen.observatoiredeparis.psl.eu/IMG/pdf/centre\\_jules\\_janssen\\_ao\\_anexe.pdf?4/b21a8db8f4a987099f811aa74fe4fe8d0d43c7f9](https://centre-janssen.observatoiredeparis.psl.eu/IMG/pdf/centre_jules_janssen_ao_anexe.pdf?4/b21a8db8f4a987099f811aa74fe4fe8d0d43c7f9)